

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

BNP PARIBAS

LE MAG

DES GPAC

BDDF Opérations



Part Variable : 86% des salariés bénéficient de ce variable avec un minimum de 200€.

Attribution ou pas, baisse du montant, avez-vous eu les justifications ?

Pour la CFDT, le variable doit répondre à des critères de distribution transparents, objectifs et équitables.

N'hésitez pas à solliciter vos représentants CFDT !

Back Office des DOM (Martinique, Guadeloupe, Guyane et Réunion) : une nouvelle APAC à Mérignac ?

La création d'une APAC rattachée au GPAC Grand Sud Ouest serait programmée pour le 1er trimestre 2016. Cette APAC reprendrait les activités crédits, paiements et suivi comptable des DOM. Si tel était le cas, ces activités multiples nécessiteront de lourdes formations. Par ailleurs, en raison du décalage horaire, une organisation spécifique devrait être mise en place.

La montée en charge se ferait sur la période 2016/2018. A terme, les effectifs seraient de l'ordre de 85 à 95 salariés.

Cette reprise d'activités des filiales Martinique, Guadeloupe, Guyane et Réunion en métropole devrait permettre un reclassement des salariés de LaSer Cofinoga.

Du positif : une opportunité pour 85 à 95 salariés venant de LaSer Cofinoga, qui subissent depuis plusieurs années des restructurations.

Du négatif : une réorganisation de l'activité dans les Dom, avec la suppression d'un certain nombre d'emplois et un Plan de Sauvegarde de L'Emploi en négociation.

Pour la CFDT, la création éventuelle de cette APAC devrait donner une perspective d'emploi aux collègues de LaSer Cofinoga forts inquiets. Nous serons bien évidemment force de proposition dans le cadre de ces reclassements mais également dans la gestion de l'emploi dans les DOM.

Augmentations/Promotions: La répartition s'équilibre entre avril et octobre à hauteur de 50%. 721 augmentations et 247 promotions ont été accordées en avril.

Insuffisant au regard de l'investissement quotidien des salariés !

Egalité Professionnelle Femmes /Hommes : 28 promotions et 15 augmentations

Pour la CFDT, ces mesures de rattrapages sont insuffisantes au regard des écarts constatés. Toute mesure financière au titre de l'équité doit être clairement indiquée aux bénéficiaires, sinon le décalage perdurera ...longtemps, très longtemps, trop longtemps !

Nouvelles évaluations professionnelles

Selon la Direction, 98% des salariés ont bénéficié de la présentation du nouveau module. Dès fin 2015, l'évaluation professionnelle deviendra annuelle pour tous.

Si vous avez des interrogations, n'hésitez pas à contacter vos élus CFDT.

Conseil: profitez des évaluations pour exprimer vos besoins de formation, vos souhaits d'évolutions professionnelle ou financière.

BPAC Périgueux

Changement d'activités pour nos collègues qui dès juin 2015 traiteront des tâches « transfert de comptes » venant du GPAC Bordeaux.

L'activité de Périgueux (dossiers FICO-BA) sera transférée sur le GPAC Lyon pour l'équivalent de 5 postes de travail.

Financement des Particuliers : vent fort sur les crédits !

Le délai moyen de prise en charge est de 5 jours selon la Direction.

Ces derniers temps, entre 200 et 600 dossiers arrivent quotidiennement. Le stock est de 2800.

Sur la totalité des dossiers, la répartition entre achats et renégociations est de 50/50. La baisse continue des taux maintient l'activité sous tension.

500 collaborateurs et 130 intérimaires (dont 60 en *task force*) travaillent à l'écoulement de la production.

La CFDT considère que BNP Paribas devrait procéder à de réelles embauches sur ces activités. Lors de nos tournées dans les APAC, nous avons constaté des conditions de travail tendues. Il est grand temps de renforcer les équipes !

Investissement professionnel version Direction

La Direction a clarifié sa vision de *l'investissement professionnel* des salariés et quelques principes dans la distribution du variable. Achat de congés et arrêt pour maladie de plus d'un mois sont dorénavant des critères affichés de minoration.

Pour le temps partiel, la proratisation s'applique.

LA CFDT ne comprend pas qu'une mesure mise en place par l'Entreprise, comme le temps à la carte, puisse pénaliser financièrement, voire potentiellement le parcours professionnel d'un salarié. Quant à la maladie, c'est une double peine !

DÉLÉGATION NATIONALE CFDT- CSD05A1 - 32 rue de Clignancourt, 75018 Paris - tél. : 01 40 14 31 89

www.cfdt.bnpparibas.com

twitter: @cfdtbnpparibas

paris.irp.cfdt.delegation.nationale
@bnpparibas.com

Je suis d'accord avec l'action de la Cfdt et:

☐ Je souhaite adhérer

☐ Je souhaite vous rencontrer

Nom Prénom : e-mail :

tél. : GPAC, APAC, service de attachement :

